



COOPÉRER POUR DONNER UN NOUVEL ÉLAN À L'ENGAGEMENT SUR SON TERRITOIRE

Cet atelier a exploré les synergies d'acteurs pour co-construire une politique locale et encourager l'engagement sur son territoire et dans son association. Les participant-es ont abordé les obstacles à cette coopération, tout en proposant des solutions innovantes pour renforcer les collaborations futures, notamment à travers des initiatives locales et des dispositifs de soutien adaptés.

4 RAISONS D'ENCOURAGER L'ENGAGEMENT SUR SON TERRITOIRE :

Renforcement du lien social et de la

Cohésion : encourager l'engagement au niveau local permet de créer et renforcer le lien social, favorisant ainsi la cohésion. L'engagement des citoyens et citoyennes favorise les rencontres et le vivre-ensemble, tout en permettant la mixité et l'ouverture aux autres. Cette dynamique contribue également à lutter contre l'exclusion en intégrant davantage de personnes dans les dynamiques collectives. Ainsi, le territoire devient un espace où chacun peut se sentir accepté et valorisé.

Contribution aux besoins locaux et

sociétaux : l'action des associations permet de pallier certains besoins non couverts par les services publics, offrant ainsi des solutions complémentaires aux problématiques locales.

En représentant toutes les parties prenantes dans les institutions, l'engagement citoyen augmente la mixité et la diversité des actions menées. Il éveille une conscience citoyenne, encourageant une action durable, jusqu'à son terme. Aussi, l'engagement facilite l'intégration des nouveaux et nouvelles habitantes, créant une identité collective et permettant de faire face aux enjeux locaux et sociétaux de manière solidaire et cohérente.

Importance des bénévoles pour les

associations et le territoire : les bénévoles apportent leurs ressources et compétences au service d'un collectif, jouant un rôle crucial dans le fonctionnement des associations locales. Leur engagement entretient les dynamiques associatives, animant et faisant vivre le territoire. Les individus qui s'engagent contribuent au renouvellement et à la consolidation des instances de gouvernance, évitant ainsi l'essoufflement des structures existantes. Leur participation est essentielle pour répondre aux besoins locaux et maintenir une vie associative active et dynamique.

Émancipation et implication citoyenne :

un·e citoyen·ne qui s'engage passe du statut de consommateur à celui d'acteur de son territoire. Cet engagement favorise l'émancipation individuelle à travers le collectif, permettant à chacun·e de trouver du sens à ses actions en rencontrant des personnes partageant les mêmes valeurs. L'implication citoyenne aide à pérenniser les actions des associations locales, essentielles à l'animation et à la vitalité du territoire. L'engagement devient ainsi un vecteur d'épanouissement personnel et de renforcement du tissu associatif local.



4 PILIERS D'UNE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION RÉUSSIE :

Inclusion et interconnaissance : La coopération est co-construite avec toutes les parties prenantes, chaque participant ayant une place réelle dans le collectif. Pour atteindre ce niveau de collaboration, il est essentiel de bien se connaître, favorisant ainsi des temps d'interconnaissance et d'intégration. Ces moments permettent d'échanger et de partager en confiance, posant les bases d'une coopération solide.

Objectifs et formalisation de la coopération : Les objectifs de coopération doivent être clairs, précis et partagés au sein d'un cadre travaillé collectivement. Il est nécessaire de formaliser cette coopération, de la planifier et de la communiquer efficacement pour obtenir une validation collective. Le respect du cadre et des règles établies est primordial pour assurer le bon fonctionnement du projet collaboratif.

Intégration et définition des Rôles : Chaque personne doit être intégrée, indépendamment de son rôle ou statut. Il est crucial de définir clairement l'écosystème de coopération et les rôles de chacun, permettant à tous d'évaluer et d'explicitier leur niveau d'engagement. La complémentarité entre les acteurs doit être mise en avant, soulignant l'importance de chaque contribution individuelle.

Temps, régularité et communication : La coopération demande du temps et de la régularité pour dépasser les intérêts individuels et aboutir à des projets collectifs. Tout au long du processus, la communication doit être claire et transparente afin que chacun puisse s'y retrouver. Le droit à l'erreur est également important, notamment lors des évaluations du projet de coopération. Ces moments d'évaluation permettent de réinterroger la dynamique en vue de l'améliorer.

LES FREINS À LA DYNAMIQUE DE COOPÉRATION :

Rigidité administrative : La lourdeur et la rigidité administrative constituent un frein majeur à la dynamique de coopération. Les procédures complexes et les réglementations strictes peuvent décourager l'initiative et ralentir les processus collaboratifs. Cette rigidité empêche souvent la flexibilité nécessaire pour s'adapter rapidement aux besoins et aux opportunités qui émergent dans un contexte de coopération.

Coopération imposée et concurrence : La coopération imposée sans réelle concertation peut conduire à une mise en concurrence des acteurs plutôt qu'à une coopération harmonieuse. Lorsqu'elle est perçue comme une obligation plutôt qu'une opportunité, cela crée des tensions et des rivalités allant contre l'esprit collectif. Cette approche contrainte nuit à la confiance et à l'engagement des parties prenantes.



RENCONTRES RÉGIONALES DE LA VIE ASSOCIATIVE

NOUVELLE-AQUITAINE

4^e ÉDITION

Considération des associations : considérer les associations comme des prestataires de services plutôt que comme des partenaires à part entière limite leur rôle et leur engagement dans le processus coopératif. Cette perception réduit leur capacité à contribuer pleinement et à bénéficier des avantages de la coopération. Pour une dynamique de coopération efficace, il est crucial de reconnaître les associations comme des acteurs essentiels et égaux dans le processus.

Poids décisionnel inéquitable : Un poids décisionnel inéquitable constitue un frein important à la coopération. Lorsque certaines parties prenantes détiennent plus de pouvoir décisionnel que d'autres, cela crée des déséquilibres et des frustrations, diminuant l'efficacité de la collaboration. Ce déséquilibre peut entraîner un manque d'inclusivité et réduire la participation active des acteurs moins « influents ».

QUELQUES EXEMPLES DE COOPÉRATIONS INSPIRANTES ...

- ✓ Lors d'événements sportifs, des temps d'échanges culturels sont organisés pendant les mi-temps, avec des expositions et des discussions, créant ainsi un lien entre sport et culture. Ou pendant les ventes d'une épicerie solidaire, le réseau des bibliothèques se présente, permettant aux bénéficiaires d'accéder gratuitement à la culture qu'elles proposent.
- ✓ Des coopérations entre deux associations aux objectifs différents sont mises en place pour organiser des événements locaux, renforçant ainsi les liens inter-associatifs. Des rencontres inter-associations, qu'elles soient mixtes ou thématiques, favorisent l'interconnaissance et suscitent des envies de projets communs. La mutualisation des moyens, tant matériels qu'humains, est également encouragée, permettant aux associations de fonctionner plus efficacement.
L'appui des collectivités locales à des projets citoyens et la création de pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) rassemblent les acteurs pour une mise en commun des ressources et des efforts.
- ✓ Des espaces de coopération favorisant le vivre-ensemble et développant le commerce de proximité sont créés avec la participation des habitants et des commerçants soutenus par la commune. Par exemple des collectifs d'artisans en lien avec le département et la chambre consulaire, ainsi que des initiatives comme le comptoir des bénévoles à Blanquefort pour des missions ponctuelles, illustrent l'importance de la coopération. La mutualisation des postes à travers des groupements d'employeurs montre également une approche innovante pour optimiser les ressources humaines.
- ✓ Des initiatives comme les tiers lieux, espaces de vie sociale (EVS) et centres sociaux rassemblent différents acteurs (associations, collectivités, financeurs, habitants...) pour des actions au service des habitants, comme des cafés-rencontres. Les conseils de développement, les coopérations entre associations pour des causes communes, et les initiatives comme Monalisa pour lutter contre l'isolement, montrent la diversité des collaborations possibles.



UTOPIE COLLECTIVE : LES INNOVATIONS À ENVISAGER DEMAIN POUR RENFORCER LA COOPÉRATION AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT

CRÉER UNE COMMISSION LOCALE en

collaboration avec les instances déconcentrées de l'État pourrait être mise en place pour mieux adapter les soutiens aux besoins spécifiques des territoires.

RENFORCER LES AIDES LOCALES ET LES RÉSEAUX GUID'ASSO serait

également indispensables pour aider les plus petites associations et leur permettre de naviguer plus aisément dans les démarches administratives.

SIMPLIFIER ADMINISTRATIVEMENT et

encourager le mécénat de compétences avec une augmentation significative des déductions fiscales pourrait encourager davantage d'individus et d'entreprises à s'engager activement.

CRÉER DES POSTES DE CHARGÉS DE COOPÉRATION à l'échelle des territoires,

similaires aux « chargés de coopération convention territoriale globale (CTG) » mais avec une portée plus large, aiderait à faciliter la coopération inter-associative et à maximiser l'impact des initiatives locales.

PRIVILÉGIER LA COMPLÉMENTARITÉ

PLUTÔT QUE LA CONCURRENCE, serait un pas vers une société plus harmonieuse et collaborative.

REVOIR LES LIMITES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES actuelles, visant un

équilibre où les ressources sont allouées selon les besoins réels et non restreintes par des contraintes financières arbitraires.

ENCOURAGER LA COOPÉRATION DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE et **REPENSER LE**

TEMPS DE TRAVAIL pour permettre plus d'engagement citoyen « travailler moins pour s'engager plus ! ». La création d'applications mobiles pour mobiliser les jeunes, ainsi que la mise en place d'un compte épargne temps d'engagement, pourraient également favoriser cet engagement.

RESTAURER UN MINISTÈRE DU TEMPS LIBRE et **METTRE FIN AUX APPELS À PROJETS** et autres dispositifs

contraignants pour décloisonner et recentrer les bénévoles sur leurs actions, plutôt que sur des critères administratifs rigides.

INTÉGRER DES JOURS DE

CITOYENNETÉ dans la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pourrait également renforcer l'engagement civique et social au sein des entreprises et de la société en général.